



Construction de logements Résultats à fin septembre 2016 (France entière)

OCTOBRE 2016

Au 3^e trimestre, le nombre de logements autorisés à la construction en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) a augmenté de 6,3 % par rapport au trimestre précédent. Cette évolution est portée par les autorisations de logements collectifs (y compris résidences) (+ 10,9 %), les autorisations des logements individuels étant en léger repli (- 0,5 %).

En rythme annuel (données brutes cumulées sur douze mois), le nombre de logements autorisés à la construction (432 300 unités) augmente de 14,3 % par rapport au cumul des douze précédents mois.

Après une progression de 4,9 % au deuxième trimestre, les mises en chantier ont fléchi de 2,6 % au troisième trimestre. Les évolutions sont contrastées : le nombre de logements individuels mis en chantier progresse de 2,3 % tandis que celui des logements collectifs (y compris résidences) se contracte de 5,6 %, après + 7,5 % au trimestre précédent.

Par rapport à la période octobre 2014 - septembre 2015, le nombre de logements commencés progresse de 8,1 % avec 367 000 logements mis en chantier.

Évolution du nombre de logements (données CVS-CJO)

En %

	Variation T/T-1 (1)	Variation T-1/T-2 (2)
Logements autorisés	6,3	5,5
<i>individuels</i>	<i>-0,5</i>	<i>7,7</i>
<i>collectifs (y compris en résidences)</i>	<i>10,9</i>	<i>4,0</i>
Logements commencés	-2,6	4,9
<i>individuels</i>	<i>2,3</i>	<i>0,8</i>
<i>collectifs (y compris en résidences)</i>	<i>-5,6</i>	<i>7,5</i>

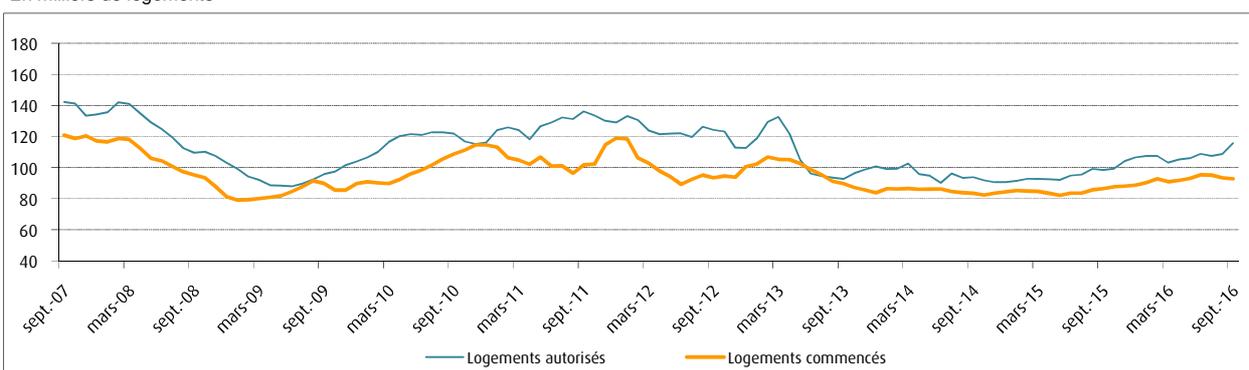
(1) Trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents.

(2) Trois mois précédents par rapport aux trois mois antérieurs.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin septembre 2016

Nombre de logements cumulés sur trois mois (données CVS-CJO)

En milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin septembre 2016

Construction de logements Résultats à fin septembre 2016 (France entière)

Nombre de logements par type

Données brutes

	Septembre 2016	Créations des trois derniers mois		Créations des douze derniers mois	
	(provisoire)	cumul	glissement en % (1)	cumul	glissement en % (2)
Autorisés	45 600	119 300	17,3	432 300	14,3
Logements ordinaires	42 000	109 900	18,3	396 100	14,0
<i>individuels purs</i>	12 400	33 900	10,0	121 900	8,1
<i>individuels groupés</i>	4 800	12 000	-2,4	47 500	5,0
<i>collectifs</i>	24 700	64 100	28,5	226 600	19,6
Logements en résidences	3 700	9 400	7,4	36 300	18,4
Commencés	33 500	82 400	7,4	367 000	8,1
Logements ordinaires	31 500	76 900	7,0	338 400	7,5
<i>individuels purs</i>	11 300	25 800	7,7	106 700	5,1
<i>individuels groupés</i>	3 400	8 000	-1,0	37 200	1,0
<i>collectifs</i>	16 800	43 000	8,3	194 500	10,2
Logements en résidences	2 000	5 600	13,3	28 600	16,6
Logements restant à mettre en chantier *	189 400				

(1) Trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente.

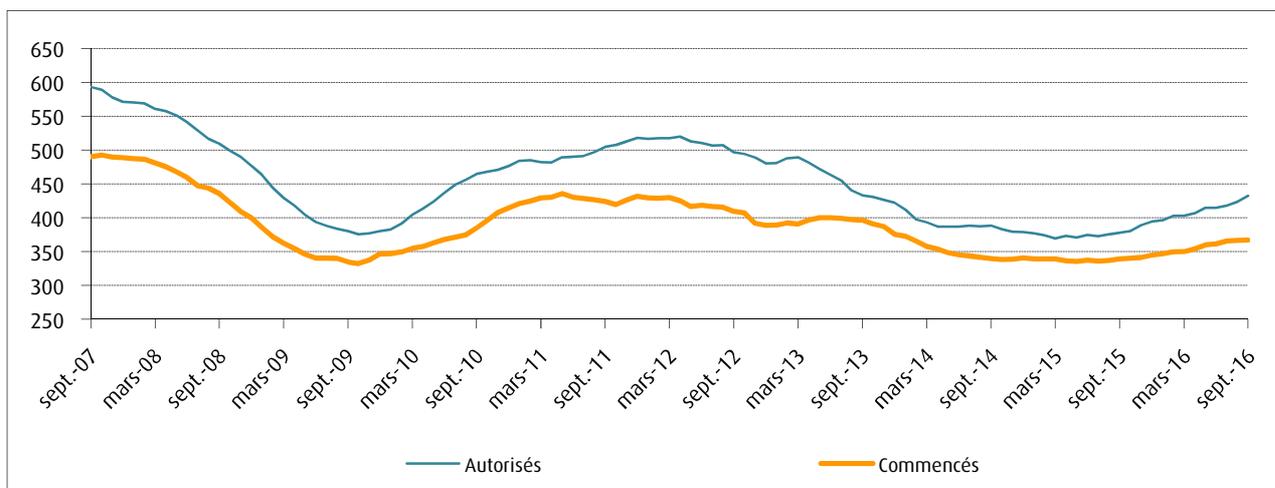
(2) Douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

* Voir note méthodologique.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin septembre 2016

Nombre de logements cumulés sur douze mois

En milliers de logements

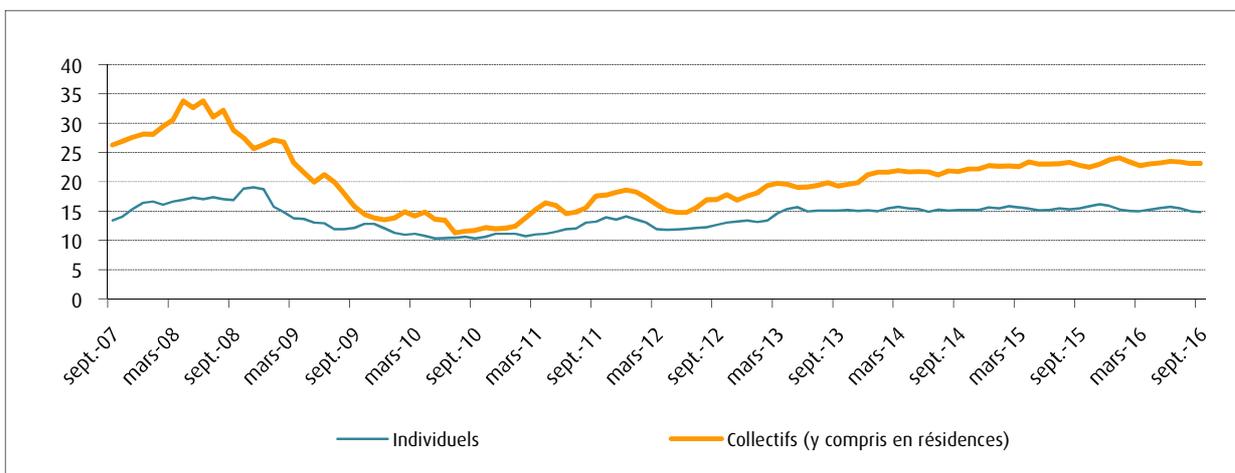


Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin septembre 2016

Construction de logements Résultats à fin septembre 2016 (France entière)

Taux d'annulation des logements autorisés

En % - moyenne sur les trois derniers mois



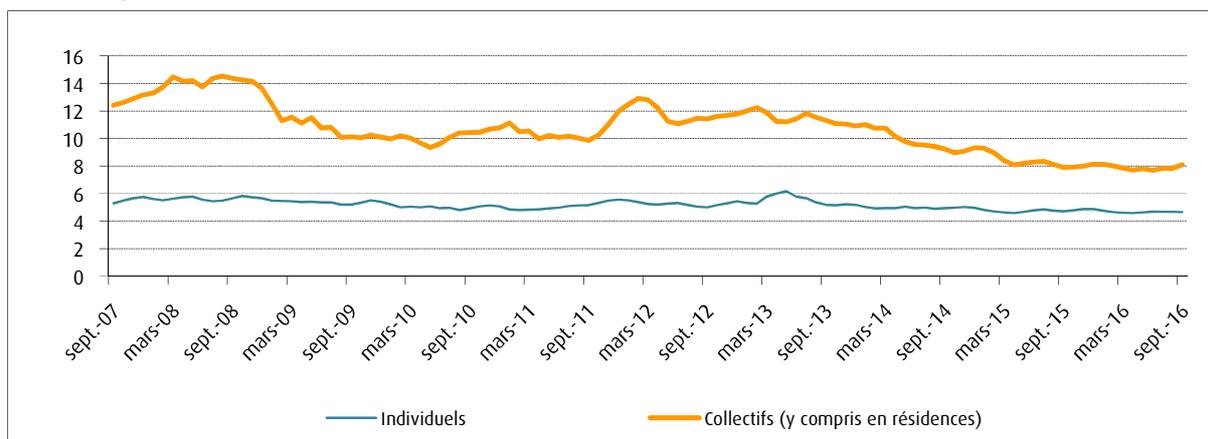
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin septembre 2016

Le taux d'annulation des logements individuels autorisés à être construits se situe à 14,8 %, légèrement supérieur à sa moyenne de longue période (14,1 %),

Dans le collectif (y compris résidences), le taux d'annulation s'établit à 23,1 % et reste toujours au-dessus de sa moyenne de longue période (20,5 %).

Délai moyen d'ouverture de chantier

En mois - moyenne sur les trois derniers mois



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin septembre 2016

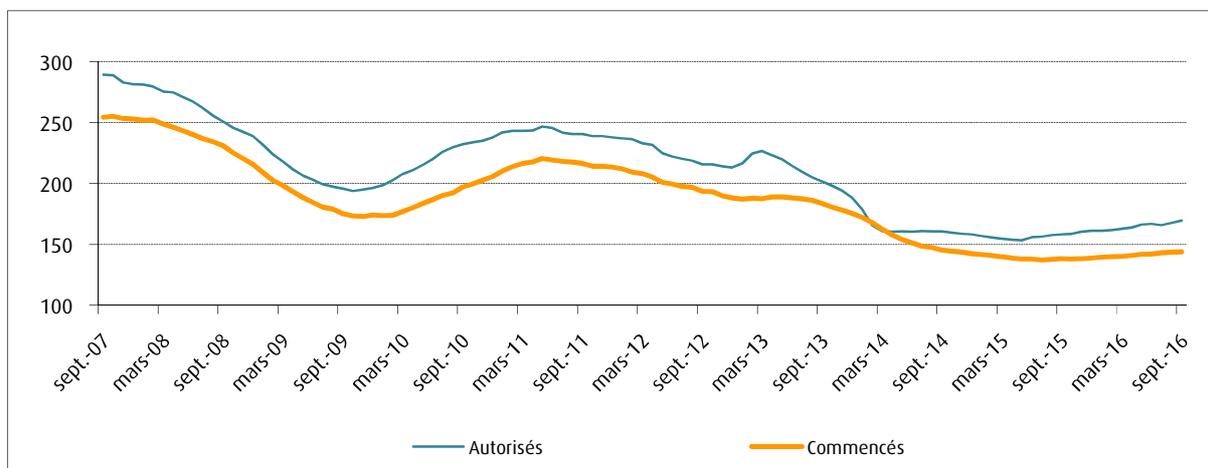
Le délai moyen d'ouverture de chantier des logements individuels s'établit à 4,7 mois, légèrement inférieur à sa moyenne de longue période (5,2 mois).

Dans le collectif, il s'établit à 8,1 mois, à un niveau bien inférieur à sa moyenne de longue période (10,7 mois).

Construction de logements Résultats à fin septembre 2016 (France entière)

Nombre de logements individuels cumulés sur douze mois

En milliers de logements



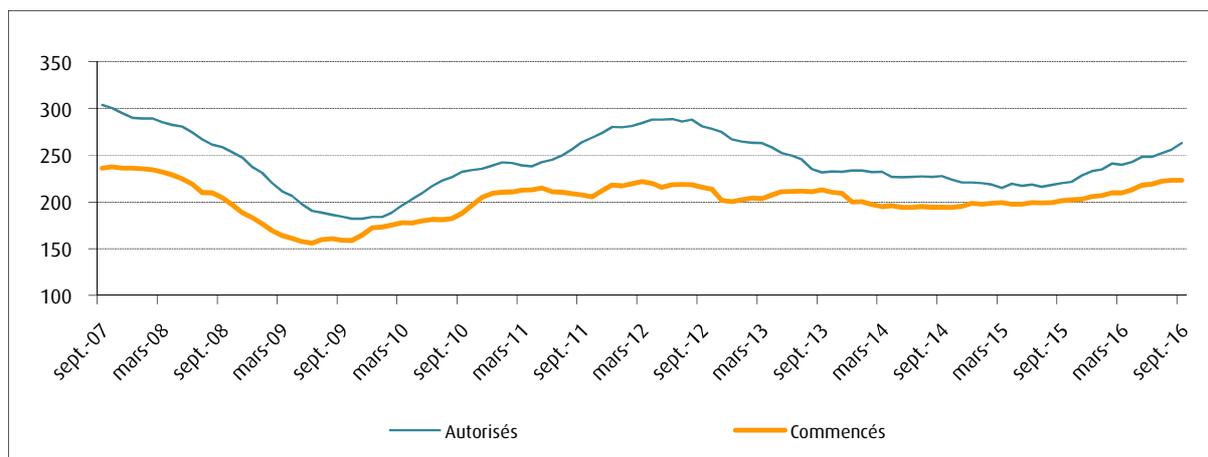
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin septembre 2016

Cumulé sur douze mois, le nombre de logements individuels autorisés progresse de 7,2 % par rapport au cumul des douze mois précédents. Le nombre des logements individuels purs augmente de 8,1 % et celui des logements individuels groupés de 5,0 %.

Le nombre de logements individuels mis en chantier s'accroît de 4,0 %. Cet accroissement est porté par les individuels purs commencés (+5,1%). Le nombre des individuels groupés augmente d'un point.

Nombre de logements collectifs (y compris résidences) cumulés sur douze mois

En milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin septembre 2016

Cumulé sur douze mois, le nombre de logements collectifs autorisés y compris en résidences progresse fortement (+19,4 %) par rapport au cumul des douze mois précédents. Cette hausse résulte à la fois du

dynamisme des logements collectifs (+19,6 %) et des logements en résidences (+18,4 %).

Les mises en chantier de logements collectifs y compris en résidences progressent de 10,9 % : +10,2 % pour les logements collectifs et +16,6 % pour les résidences.

Construction de logements Résultats à fin septembre 2016 (France entière)

Nombre de logements par région (cumul des douze derniers mois)

	Autorisés			Commencés		
	Ensemble des logements	dont logements individuels	Variation en % (1)	Ensemble des logements	dont logements individuels	Variation en %
France entière	432 300	169 400	14,3	367 000	143 900	8,1
France métropolitaine	416 800	161 000	14,7	353 200	137 400	8,7
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	23 100	10 200	6,6	20 500	9 000	-6,2
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	41 300	21 700	5,2	36 400	18 900	7,1
Auvergne-Rhône-Alpes	54 600	20 700	9,0	47 900	18 000	-1,5
Bourgogne-Franche-Comté	10 000	6 000	7,8	8 900	5 200	-4,2
Bretagne	23 700	12 500	25,1	21 000	10 900	15,6
Centre-Val de Loire	11 900	6 700	10,6	10 400	6 000	8,3
Corse	7 200	1 600	107,8	4 200	1 400	31,6
Île-de-France	84 800	12 000	21,9	70 400	9 700	22,8
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	53 000	24 600	24,3	43 900	19 800	18,7
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	22 300	9 600	1,1	18 300	8 500	-20,4
Normandie	17 200	9 100	8,4	14 400	7 700	8,4
Pays de la Loire	26 000	13 500	16,4	23 800	12 200	14,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	41 700	12 800	11,2	33 200	10 100	14,4
DROM (2)	15 500	8 400	5,7	13 800	6 500	-4,7

(1) Ensemble des logements : douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

(2) Départements et régions d'outre-mer, Mayotte non compris.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin septembre 2016

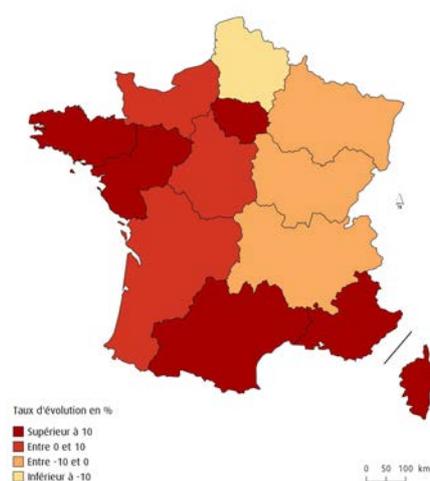
Évolution de logements par région métropolitaine

(variation des douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents)

Logements autorisés



Logements commencés



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin septembre 2016

Construction de logements Résultats à fin septembre 2016 (France entière)

Mesure des révisions du nombre de logements autorisés et commencés par rapport à la précédente publication

Données brutes

	Cumul sur trois mois				Cumul sur douze mois			
	Juin 2016 à août 2016				Septembre 2015 à août 2016			
	Nombre de logements		Évolution en % (1)		Nombre de logements		Évolution en % (2)	
Autorisés	112 500	(+2 300)	8,8	(+2,2)	423 600	(+5 800)	12,8	(+1,3)
Commencés	83 400	(+2 300)	9,2	(+3,4)	366 600	(+3 000)	8,8	(+1,1)

(1) Trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente.

(2) Douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

Note : les valeurs entre parenthèses indiquent les révisions par rapport aux résultats publiés le mois précédent.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin septembre 2016

Comme pour le mois précédent, mais de façon moins marquée, les révisions à la hausse des autorisations de construire résultent d'un rattrapage de collecte lié à la normalisation progressive des flux d'informations entre

les différents acteurs de l'instruction des permis après sa réorganisation initiée dans le cadre de la loi ALUR. Ces révisions ont donc un caractère transitoire.

Part de l'information collectée dans les estimations à fin septembre 2016

En %

Taux de couverture	Septembre 2016	Cumul trois derniers mois	Cumul douze derniers mois
Autorisés	77,3	83,2	92,0
Commencés	43,5	46,8	65,4

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin septembre 2016

MÉTHODOLOGIE

Les chiffres publiés dans ce document sont produits à partir de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales). Il faut en moyenne attendre quatre mois pour obtenir 90 % des autorisations accordées un mois donné. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires ; il faut environ trois mois pour collecter la moitié des déclarations de mise en chantier des logements commencés un mois donné.

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'évènement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Les estimations n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique

téléchargeable sur le site Internet du SOeS.

Le taux d'annulation estime la proportion de logements autorisés dont les permis sont annulés (par décision administrative ou à l'initiative du pétitionnaire). Le stock de logements restant à mettre en chantier correspond à l'estimation du nombre de logements autorisés net d'annulations dont le chantier n'a pas commencé. Les moyennes de longue période sont établies sur dix ans (120 derniers mois disponibles).

On distingue les logements ordinaires (logements individuels purs ou groupés, logements collectifs) des logements en résidences (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) lesquels se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Construction de logements Résultats à fin septembre 2016 (France entière)

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Les séries de données mensuelles depuis 2000 sont disponibles sur le site du SOes : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr rubrique Logement – Construction/Construction/ Logements/Résultats/L'essentiel en chiffres

Rachida LAGHOUATI, SOes

Directeur de publication : Sylvain Moreau
Dépôt légal : octobre 2016
ISSN : en cours

commissariat général au développement durable

Commissariat général au développement durable
Service de l'observation et des statistiques
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Mél. : diffusion.soes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

